

VILLAGES DE JOIE

Septembre 2023/n° 266

DOSSIER

SPORT ET CULTURE: UN DROIT QUI FAIT DU BIEN !

L'ESSENTIEL 2022
à lire après
la page 8

ÉDITO DE MARTIN

« Seul, on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ! »

GRÂCE À VOUS

Une bourse à projets
qui tient ses promesses

PARCOURS

Awa : le courage et
le sourire au quotidien



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

www.sosve.org

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS nous parle de lui dans un entretien libre.

« Je m'appelle Martin*, je passe en 6^e et j'ai 11 ans. Je vis au village SOS depuis l'âge de 3 ans, avec mon jumeau Léo, et notre frère Gabriel, qui a un an de plus. Dans la maison, c'est marrant, parce qu'il y a une fille, mais aussi deux autres jumeaux de 4 ans. J'ai ma chambre à moi, avec beaucoup de magazines de foot, car avec mes frères, on adore ça. On a commencé tout petits. Je m'entends bien avec Léo, c'est un peu mon meilleur copain, même si, parfois, on s'embête pour rien, ou on se dispute quand je veux pas lui prêter des chaussures ou quand il me prend des vêtements. Moi, je suis très sociable, je peux m'énerver vite, mais je redescends aussi vite. Lui, il est plus zen, mais quand il s'énerve, il met plus de temps à se calmer ! On a plein de copains, au village et à l'extérieur, mais ce qui est important pour moi, c'est de les garder. Je préfère avoir quatre ou cinq bons amis que je garderai toujours plutôt que beaucoup qui déménagent et que je ne reverrai pas. D'ailleurs, mes meilleurs amis, Sacha, Mathis, Naël et Alice, je les ai depuis la maternelle. Avec eux, comme avec mon frère, on se soutient, on est solidaires. Et je trouve ça important, parce que comme le dit le proverbe

africain : « Seul, on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ! » C'est ce qui me plaît aussi dans le foot : le jeu collectif, la tactique, et surtout le contrôle de la balle en ligne droite, en regardant partout si d'autres sont là pour que je leur passe le ballon et qu'on avance ensemble.

L'année dernière, mon frère a été élu « petit maire » de notre ville, et moi, j'étais son adjoint. C'était bien, parce qu'on a eu l'impression que les gens nous prenaient plus au sérieux, nous écoutaient davantage. Léo, il dit qu'être « petit maire » lui a appris plein de choses, et avec le conseil municipal des enfants, on a voulu créer quelque chose qui change un peu, alors on a proposé un parcours sensoriel à faire pieds nus, qui a été installé cet été près de la mairie pour que tout le monde en profite.

J'aime bien le théâtre aussi. On a écrit et monté un spectacle avec ma classe, cette année, pour sensibiliser au handicap et dire que tout le monde a sa place. On a gagné un prix de citoyenneté, on était fiers ! »

* Par souci de confidentialité, les prénoms ont été modifiés.

ACTUS



© SOS Villages d'Enfants France

PRÉVENTION DES VIOLENCES ENTRE ENFANTS : DES AVANCÉES IMPORTANTES GRÂCE À SOS VILLAGES D'ENFANTS

En mai 2021, SOS Villages d'Enfants International et plusieurs de ses associations membres (Belgique, Espagne, France, Italie et Roumanie) lançaient un programme ambitieux intitulé « Prévenir et répondre aux violences entre enfants : adopter des comportements protecteurs ». Soutenu par la Commission européenne, il visait à construire des formations à la prévention des violences entre enfants, expérimentées auprès d'un maximum d'enfants, de jeunes et de professionnels de la protection de l'enfance durant deux ans, avant d'être pérennisées.

Le 11 mai 2023, un événement consacré aux résultats de cette initiative était organisé par SOS Villages d'Enfants France à la Maison des associations de solidarité, à Paris. « Vous avez produit de précieux outils dont je tiens à saluer la qualité », a déclaré Charlotte Caubel, secrétaire d'État chargée de l'Enfance, qui avait enregistré un message vidéo à l'attention des nombreux participants.

Et, en effet, au terme de ces deux ans, 60 professionnels de

la protection de l'enfance de SOS Villages d'Enfants et de ses partenaires ont été formés sur la base des manuels de formation et du guide pratique sur les comportements protecteurs élaborés durant le programme. De même, 60 enfants âgés de 11 à 15 ans accueillis en protection de l'enfance ont participé à des ateliers animés par des formateurs de pairs de 18 à 24 ans, pour renforcer leur capacité à appliquer des comportements protecteurs dans leur vie quotidienne. Un livret adapté aux enfants âgés de 8 à 11 ans, *Parlons-en : bien s'entendre et se protéger les uns les autres*, a également été élaboré par les jeunes experts du projet. Il permet d'explorer la question des violences entre enfants avec les plus jeunes et d'ouvrir la discussion sur ce qu'ils peuvent faire lorsqu'ils sont concernés par ces violences. Enfin, un module d'e-learning gratuit de 65 minutes a été développé pour les professionnels travaillant avec des enfants, ainsi que des vidéos de sensibilisation pour le grand public. SOS Villages d'Enfants a annoncé qu'elle continuera à former des professionnels pour pérenniser l'impact de ce travail, qui nourrira par ailleurs, selon la secrétaire d'État, le prochain Plan de lutte contre les violences faites aux enfants. ■

JARVILLE : 60 ANS FRINGANTS ET INSPIRANTS

Samedi 24 juin, le village d'enfants SOS de Jarville a fêté ses 60 ans. C'est l'un des quatre plus anciens villages SOS en France. Depuis sa création en 1963, 349 enfants y ont grandi. Pour cette importante journée organisée à l'Institut des sourds de la Malgrange, l'équipe du village avait choisi le thème du droit aux loisirs, au sport, à la culture et au repos des enfants et des jeunes comme fil rouge. La cérémonie officielle a été conduite par le maître de cérémonie Mattéo, 18 ans, anciennement accueilli au village de Jarville à l'âge de 2 ans avec ses frères et sœurs. Elle s'est

déroulée en présence de personnalités locales et des principaux dirigeants de SOS Villages d'Enfants, et a été conclue par une intervention d'Éric Delemar, Défenseur des enfants. Les enfants du village de Jarville sont aussi montés sur scène pour des prestations de chant et de danse, accompagnés des professionnels qui les entourent au quotidien. Au-delà des nombreux jeux proposés, les invités ont également pu découvrir l'exposition « Dessine-moi le droit », réalisée en partenariat avec Cartooning for Peace, réseau international de dessinateurs de presse, militant avec humour pour le respect des droits et des libertés dans le monde. Une occasion de faire réfléchir les jeunes sur des questions de droit à travers la caricature, et de rappeler, lors de ce bel anniversaire, que fête et divertissement font bon ménage avec culture et ouverture sur le monde. ■

LE « VILLAGE » DES TOUT-PETITS A OUVERT SES PORTES CET ÉTÉ

Ces dernières années, les demandes d'accueil de fratries de tout-petits en protection de l'enfance ont explosé et les pouponnières sont saturées. Dans ce contexte de besoins très importants pour les 0-3 ans, SOS Villages d'Enfants a répondu à l'appel du département du Nord et développé une proposition innovante correspondant à son projet associatif appelé « Village d'enfants SOS des tout-petits ». Constitué de deux maisons pouvant accueillir chacune six enfants accompagnés par deux aides familiales en continu, il est porté par le village d'enfants SOS de Neuville-Saint-Rémy.

Les fratries accompagnées sont composées uniquement d'enfants de 0 à 3 ans et de leurs grands frères et sœurs jusqu'à l'âge de 6 ans. Les aides familiales y sont épaulées par une psychologue, une éducatrice de jeunes enfants, une infirmière-puéricultrice, une auxiliaire de puériculture, une aide-ménagère et un agent d'entretien. Enfin, une maison commune abrite un espace multiaccueil, les bureaux et un appartement pédagogique qui permettra aux équipes de travailler le lien avec les parents, en fonction de l'intérêt supérieur des enfants. Les premières fratries sont arrivées cet été et les accueils vont s'échelonner progressivement jusqu'à l'automne. ■



© SOS Villages d'Enfants France

SOURIRES DES VILLAGES

Malgré des situations d'enfants douloureuses, il y a aussi chaque jour chez SOS Villages d'Enfants de petits et de grands bonheurs.

Exemples non exhaustifs porteurs de promesses pour l'avenir.

TOGO

Le club de judo du village SOS de Lomé a participé au tournoi de la Fédération togolaise de judo. Une compétition intense, avec plusieurs clubs de la capitale, au cours de laquelle les 11 jeunes judokas de l'association ont remporté 4 médailles d'or, 4 d'argent et 3 de bronze ! À leur retour, tous les attendaient pour célébrer leurs champions, et surtout **Paul et Christophe**, qui arboraient fièrement les médailles rapportées par leurs sœurs **Blanche et Émeraude**. **Suzanne**, la capitaine de l'équipe, s'est exclamée : « *Nous sommes fiers de dédier notre victoire à tous ceux qui nous apportent leur soutien.* »

MADAGASCAR

Pendant le Mois de l'enfance, à Madagascar, les enfants du village SOS de Vontovorona et des communautés environnantes ont bénéficié de consultations gratuites, réalisées par les médecins du dispensaire, lors d'une journée portes ouvertes. « *Je suis là pour vérifier mes yeux !* », a dit **Nantenaina**, venue avec sa mère SOS. Chaque jeune patient est reparti le cœur léger.

FRANCE

Pour la cinquième année consécutive, les jeunes du village SOS de Carros ont participé à la course « No Finish Line », à Nice. À chaque kilomètre parcouru, l'organisateur verse 1 € pour des projets en faveur des enfants. **Ahlem, Soumaya, Assya, Tasnim, Victoria, Lucas, Thomas, Nancy, Aaron, Dylan, Sarah, Ethan, Elyna et Rafaël**, âgés de 3 à 16 ans, ainsi que sept adultes y ont participé, en marchant ou en courant, et parfois même en poussette !



Les séjours thématiques (eau, équitation, randonnée) du programme d'épanouissement par le sport aident les jeunes à évoluer individuellement grâce à des activités collectives.

SPORT ET CULTURE: UN DROIT QUI FAIT DU BIEN!

Prendre confiance en soi, développer sa créativité, découvrir ses compétences, aider l'autre et accepter de se faire aider : les activités sportives et artistiques sont des ressources précieuses pour amener les enfants et les jeunes des villages d'enfants SOS à surmonter leurs traumatismes et à gagner en autonomie.

Ce 19 mai 2017, lorsque, après 1 heure 25 minutes et 14 secondes, Jérémy*, épuisé, a franchi la ligne d'arrivée en levant les bras, Olivia Buniet n'a pas cherché à retenir ses larmes de joie. Le jeune homme de 16 ans terminait pourtant à la dernière place de la Sablaisienne, une redoutable course qui se déroule à la fois sur le bitume et sur le sable de la plage de Calais. « *Mais il s'était surpassé*, se souvient l'aide familiale du village SOS calaisien.

Jusqu'à la dernière seconde, il a été applaudi, encouragé par ses copains, le public et le speaker de la course. » Ce jour-là, Jérémy remportait une victoire bien plus précieuse que le médaillé du jour, qui avait franchi la ligne d'arrivée en moins de 36 minutes. Adolescent souffrant d'une obésité quasi morbide, il était arrivé au village d'enfants SOS en 2014, après l'abandon par sa mère de ses quatre enfants. L'activité préférée de Jérémy était plutôt la danse urbaine,

mais il s'est lancé dans ce défi sportif inspiré par l'exemple d'Olivia Buniet. Membre d'un club de course à pied, l'aide familiale ne cesse de partager sa passion avec les enfants du village calaisien en leur permettant de participer aux compétitions organisées localement. « *Beaucoup attendent ces rendez-vous, y compris les moins sportifs, explique-t-elle. Il ne s'agit jamais de chercher un podium, mais juste de se rendre compte des bienfaits de l'activité physique.* » Un message que Jérémy a bien compris. Progresser dans le sable, le vent de face, doublé par des dizaines de sportifs surentraînés, n'a rien de facile. Mais il est allé au bout de son effort : champion de lui-même.

UN DROIT À DÉFENDRE

Faire du sport, suivre une activité artistique ou culturelle, ce n'est pas seulement se dépenser, exprimer sa créativité ou se détendre. C'est aussi, pour les enfants et les jeunes des villages SOS comme pour les autres, changer de cadre, échanger avec des personnes qui n'appartiennent pas à notre environnement habituel, expérimenter, se surpasser parfois, se découvrir toujours, et emmagasiner des souvenirs qui nourriront de futures manières d'être et de penser. Et c'est pourquoi le droit au repos, aux loisirs, au sport et à la culture est inclus dans l'article 31 de la Convention internationale des droits de l'enfant. Le Défenseur des enfants y consacrera notamment son prochain rapport, auquel SOS Villages d'Enfants a apporté sa contribution. Car, pour l'association française, faciliter l'accès à ces pratiques est une absolue priorité. « *Les enfants accueillis en villages SOS sont fragilisés par leur histoire familiale, les maltraitances et les délaissements qu'ils ont souvent subis et, à l'adolescence, beaucoup ressentent de la défiance vis-à-vis de leurs référents éducatifs : mères SOS, éducateurs, enseignants* », explique Olivier Dricot, responsable de la Maison Claire Morandat, établissement valenciennois de SOS Villages d'Enfants, dédié à l'accompagnement des jeunes de 16-21 ans vers l'autonomie. « *Les activités sportives et culturelles sont des leviers de résilience. Elles leur permettent d'entrer en contact avec des adultes, avec lesquels ils*

ont un rapport affectif et éducatif plus distant, ce qui les aide à réviser, rééquilibrer leur comportement. » C'est aussi une manière de les inclure dans une forme de « *normalité* », puisque la plupart des jeunes du même âge vivant avec leurs parents ont accès à ces pratiques. « *Et puis, sur un terrain de football, ils sont regardés comme attaquant, défenseur, gardien... pas comme des jeunes de l'aide sociale à l'enfance* », ajoute Olivier Dricot.

SE SENTIR BIEN AU QUOTIDIEN ET S'INSÉRER DANS SON ENVIRONNEMENT

Au sein des villages SOS, le sport relève des fondamentaux de la prise en charge. Dans son bureau comme en voiture, Antoine Thouroude, directeur du village de Digne-les-Bains, a toujours un ballon à portée de main. « *Le sport fait partie de ma vie personnelle, explique-t-il. Ne pas cacher ces ballons a une valeur d'exemple : l'activité physique est une pratique normale, habituelle.* » À chaque rentrée scolaire, les équipes du village de Digne-les-Bains emmènent les enfants au forum des associations et les incitent à s'inscrire à une activité pour l'année. « *Cela ne va pas de soi pour eux, poursuit Antoine Thouroude. Beaucoup viennent de familles en difficultés sociales ou économiques dans lesquelles faire du sport n'était pas une priorité. Chez nous, ça l'est !* » Presque tous les enfants pratiquent donc un sport, à l'exception de quelques adolescents qui arrêtent, ce que regrette le directeur : « *Les activités sportives occupent l'esprit, mais nourrissent aussi la vie sociale.* »

Pour les autres, le sport a une telle place que, lorsqu'un week-end chez les parents est prévu un jour de compétition, beaucoup d'enfants rechignent à laisser leurs copains. Quand c'est possible, l'équipe du village propose donc aux parents de les accompagner à ces rendez-vous sportifs. « *Certains ont des échanges assez limités avec leurs enfants, c'est donc aussi une manière d'enrichir les liens entre eux* », ajoute Antoine Thouroude.

Les 40 enfants du village de Digne ont également tous un vélo que les plus grands uti-

lisent pour se rendre en ville ou à l'école. En fin de semaine, enfants et adultes du village qui le souhaitent participent ensemble à de petites courses. « *Cela permet d'évacuer le stress de la semaine, mais c'est aussi un temps de partage très différent entre les jeunes et les encadrants*, explique le directeur du village. *Les adultes ne sont pas toujours les plus forts à l'exercice, et les enfants deviennent alors ceux qui soutiennent et encouragent. C'est très valorisant.* » Enfin, le directeur de Digne-les-Bains, qui pratique le parapente, va proposer à certains jeunes en difficulté un stage de cinq jours autour de ce sport. De quoi gonfler leur confiance en eux autant qu'une voile de parapente ! Pour certains, la découverte du sport est une révélation. Dylan*, 16 ans, ne connaissait presque rien au rugby avant qu'un de ses copains du village de Persan ne l'emmène voir un match au stade Jean-Bouin, à Paris. Il avait alors 10 ans et venait d'arriver au village SOS après le décès de sa mère. Séduit par ce jeu, il s'y essaye et se découvre un réel talent, au point d'être un jour repéré par le prestigieux club du Montpellier Hérault Rugby. Dylan suit aujourd'hui un cursus sport-études et espère passer professionnel à sa majorité. « *Il y a beaucoup de concurrence*, dit le jeune homme, *qui mise sur ses points forts : vitesse et puissance. Et si je ne deviens pas joueur, je serai entraîneur.* » De ce sportif très prometteur, Mélanie Rodrigues-Pula, son aide familiale, souligne qu'il a toujours été un enfant facile et souriant. « *Il n'a jamais voulu qu'on lui "colle l'étiquette" d'enfant confié. Pour lui, jouer au rugby, c'était aussi sortir de l'environnement du village, échanger avec d'autres jeunes, d'autres adultes, se confronter à des contraintes différentes. Et partir en internat si jeune lui a fait gagner en maturité très rapidement.* » « *Le rugby m'a aidé à faire mon deuil, analyse-t-il. Sur le terrain, on est une équipe, un collectif solidaire, on se bat pour les autres. C'est une manière de ne pas s'enfermer dans ses soucis.* »

UN OUTIL THÉRAPEUTIQUE

Jouer la carte collective, c'est aussi l'un des atouts du programme d'épanouissement

par le sport (PEPS). Chaque année, il permet à une soixantaine de jeunes de 12 à 16 ans de participer à des séjours sportifs d'une semaine : équitation, randonnée et sports aquatiques (natation, plongée, kayak, voile). Le programme a été créé en 2010 pour aider les adolescents ayant des rapports compliqués avec les adultes, la notion de règles ou souffrant d'un manque de confiance en eux. Car si les séjours font la part belle aux activités collectives, leur finalité est de faire évoluer chacun individuellement : « *L'adolescence est un énorme bouleversement physique, psychologique et relationnel*, rappelle Moustapha Benherrat, responsable du PEPS. *Pour des enfants ayant des traumatismes psychologiques, la période est souvent difficile à vivre. Certains ont un rapport compliqué à leur corps. Confrontés à la nature, au groupe, à l'effort, à la persévérance, ils sont poussés à évoluer. Non pour nier leur histoire, mais pour l'intégrer dans leur vie et avancer. Ces séjours sont thérapeutiques : ils mettent de l'harmonie entre le corps et l'esprit.* »

C'est ce que vit Lisa*, 14 ans, du village SOS de Châteaudun. La jeune fille nourrit de nombreuses idées noires, se scarifie, évoque parfois le suicide. Seule fille d'une fratrie de cinq enfants, elle a grandi avec l'injonction familiale d'être forte, de ne jamais pleurer, et se sent responsable de ses deux petits frères de 9 et 12 ans, comme « *une petite mère de substitution* ». « *Mais son comportement s'est beaucoup amélioré cette année et il ne fait aucun doute que sa participation au PEPS Randonnée y a beaucoup contribué* », se réjouit Ilona Grouzé, éducatrice au village SOS de Châteaudun et encadrante sur les séjours sportifs. L'activité physique a aidé Lisa à évacuer son stress et à chasser ses idées les plus sombres, qui naissent des responsabilités qu'elle s'impose et qui sont bien trop grandes pour elle. « *Avec le stage sportif, Lisa a appris à faire confiance aux adultes et à mieux verbaliser son mal-être, complète l'éducatrice. Elle a été éloignée de ses parents et a vécu des ruptures, mais elle a pris conscience que même si les gens ne sont pas là pour toujours, il est possible de vivre avec eux des expériences fortes,*



sincères, positives, comme elle l'a fait pendant les séjours sportifs. »

Pendant un stage, l'activité physique est centrale, mais ne représente qu'une partie de ce qui se joue. Avant et après le sport, il y a le quotidien : faire son sac, se déplacer, faire les courses, préparer les repas, ranger, nettoyer, organiser les soirées... « Cette vie collective est tout aussi importante dans l'évolution comportementale des adolescents, explique Lydie Fasilieu, éducatrice familiale au village de Calais. Ainsi, au début du séjour, certains cherchent à esquiver les tâches ménagères, mais à la fin, ils sont tous volontaires pour aider. » Le cercle nautique de la baie du Pouliguen a accueilli le stage de sport 2023. Lydie se souvient encore avec émotion du jour où les jeunes se sont mis à l'eau pour aider de petits bateaux conduits par de tout jeunes navigateurs, à rentrer en les poussant sur la plage. « Ce coup de main spontané, le directeur du cercle ne l'avait jamais vu avant ! Nous étions si fiers de nos jeunes. »

Pour les encadrants du programme d'épanouissement par le sport, mais aussi pour les mères et pères SOS, la nouvelle confiance

en soi acquise pendant les stages est visible : finis les postures un peu gauches, les regards fuyants ou les dos courbés. « Après les séjours, les regards sont plus francs, les ados se redressent, prennent soin de leur apparence, confirme Olivier Dricot. Mais le programme prend toute sa dimension lorsque les éducateurs les aident à transposer leurs nouvelles compétences dans leur quotidien. Lorsqu'un jeune stresse avant une épreuve scolaire, alors qu'il s'est montré parfaitement prêt, confiant ou leader sur un mur d'escalade, notre rôle est de l'aider à faire le pont entre ces deux moments de vie. »

Enfin, pour les jeunes les plus en difficulté, des stages de sport individuels existent également. Pendant quatre week-ends programmés sur une période de six mois autour d'une activité physique, le jeune peut avancer en tête-à-tête avec Moustapha Benherrat. Devenir professeur d'éducation physique et sportive, c'est l'ambition de Zoé*, 17 ans, accueillie au village de Calais depuis sept ans. « Je suis d'un caractère timide, le sport m'a aidée à m'ouvrir aux autres, dit la jeune fille. D'ailleurs, à la fin des séjours, lorsqu'on sait qu'on ne se reverra plus, les larmes cou-

Faire preuve de créativité artistique, c'est exprimer sa capacité à vivre et à transformer des contraintes en quelque chose de positif, d'intéressant.

lent ! On vit des moments si forts.» Moustapha Benherrat lui a donc proposé de continuer, mais, cette fois, comme stagiaire. « Je suis passée du côté de ceux qui aident et encadrent, c'est super ! Je participe aux réunions du soir, pendant lesquelles les adultes font le point sur la journée et sur les comportements des uns et des autres. J'apporte mon regard de jeune, qui est différent, et c'est, pour moi, une manière d'apprendre mon futur métier. »

LA CULTURE, VECTEUR D'EXPRESSION ET DE RÉSILIENCE

L'activité artistique est une autre manière d'accéder à ce droit aux loisirs. Celle-ci est bien sûr pratiquée dans chaque village, mais celui de Châteaudun a pour particularité de posséder une maison des activités qui y est entièrement dédiée. « Nous l'avons aménagée avec les enfants, essentiellement à partir d'objets de récupération : c'est leur petit cocon », se félicite son initiatrice, Lara Obrecht, monitrice-éducatrice et art-thérapeute du village. Une grande pièce à vivre accueille canapés et bibliothèque, une cuisine permet d'organiser des soirées

pizzas ou crêpes, le garage abrite une table de ping-pong, un baby-foot, des outils pour le jardin. À l'étage se trouvent un atelier d'expression artistique et une pièce de repos et d'isolement baptisée « Doudous room » par les enfants. « Faire preuve de créativité, c'est

exprimer sa capacité à vivre, explique l'éducatrice. Lorsqu'un enfant trouve comment transformer une vilaine coulure de peinture sur son dessin en quelque chose d'intéressant, il saura, demain, faire face à d'autres obstacles sans rester dans la frustration, la colère ou l'apitoiement. » Tout comme le sport, l'art permet aux jeunes qui sous-estiment leurs compétences ou les nient de se regarder différemment. Lara Obrecht se souvient d'un échange avec Jeanne*, une jeune fille particulièrement exigeante

avec elle-même, alors âgée de 14 ans. Ce jour-là, Lara l'avait invitée à « jeter des couleurs » sur une feuille. Jouer sur les taches, le geste, la spontanéité n'allait pas de soi pour elle. « C'est très moche, ce que j'ai fait », a-t-elle lancé à l'éducatrice, sa création achevée. Lara Obrecht a alors accroché la feuille au mur et a demandé aux autres enfants de l'observer. « L'un a dit "je vois un soleil", se rappelle l'éducatrice. D'autres y ont vu des fleurs, de la joie. Une petite a même lancé : "C'est un champ dans lequel j'aimerais courir". Les yeux de Jeanne se sont écarquillés. "Ce n'est peut-être pas si moche, ce que j'ai fait", m'a-t-elle dit timidement. C'était pour elle une immense victoire d'acceptation de ses qualités. Les enfants des villages ont parfois un regard négatif sur eux-mêmes car ils se sentent coupables d'avoir été confiés hors de leur famille. Peindre, modeler, bricoler... c'est extérioriser ses sentiments, trouver un chemin de paix intérieure. »

Les bénéfiques à la fois individuels et collectifs des pratiques sportives et culturelles sont nombreux. Mais mettre en place ces rendez-vous exige un investissement financier, et surtout beaucoup de temps et d'implication des équipes. « Enfants comme adultes des villages ont des agendas très chargés et cela demande, en effet, une grande capacité d'organisation, confirme Antoine Thouroude. Mères et pères SOS, éducateurs, encadrants ou agents d'entretien, il nous arrive à tous de répondre présent lorsqu'il s'agit d'emmener l'un au judo, avant de récupérer l'autre à la fin de son entraînement de foot. Mais cela vaut le coup ! » Et puis, si les jeunes gagnent en autonomie, évacuent leur stress, apprennent à gérer de nouvelles contraintes, à se socialiser différemment, ces pratiques profitent aussi aux professionnels. « Les jeunes nous offrent une autre version d'eux-mêmes à partir de laquelle nous pouvons faire évoluer notre accompagnement, conclut Moustapha Benherrat. En fin de compte, nous grandissons ensemble ! » ■

* Les prénoms des enfants ont été modifiés.



**Peindre, modeler, bricoler...
c'est extérioriser
ses sentiments, trouver
un chemin de paix intérieure.**

L'ESSENTIEL 2022

CONSTRUIRE, PLAIDER, GRANDIR ET FAIRE GRANDIR

L'année 2022 a été marquante à plusieurs titres. Le cœur de notre mission, réaffirmé dans notre projet associatif approuvé par l'Assemblée générale de juin 2022, a été plébiscité par la loi Taquet sur la protection de l'enfance, qui rappelle l'obligation de vivre avec ses frères et sœurs, sauf si l'intérêt de l'enfant y est contraire, et garantit qu'aucun jeune « ne sera désormais laissé sans solution à sa majorité ».



Isabelle Moret
Directrice générale

Daniel Barroy
Président

© Philippe Besnard/SOS Villages d'Enfants

De plus, nous avons poursuivi notre développement en France, avec le début de la construction de trois nouveaux villages et des arrêtés d'autorisation pour six autres à venir, ainsi que l'inauguration de dispositifs innovants comme l'accueil-relais de Guerville.

À l'international aussi est apparue la nécessité toujours plus grande de nos programmes et actions d'urgence : les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19 et la dégradation du contexte sécuritaire ont pesé sur les pays que nous soutenons et accru la vulnérabilité des populations, notamment en Afrique subsaharienne. En Europe, l'invasion de l'Ukraine par la Russie nous a conduits à adapter nos programmes pour soutenir les enfants et familles déplacés de guerre en France, et à participer au financement des actions en Ukraine. Agir pour les enfants, les jeunes et les familles fragilisés reste plus que jamais notre responsabilité à tous.

NOTRE PROJET ASSOCIATIF RENOUEVÉ

- SOS Villages d'Enfants France est une association (loi 1901) apolitique et non confessionnelle. Créée en 1956 par Gilbert Cotteau dans le nord de la France, à partir d'une idée née en Autriche en 1949, elle est reconnue d'utilité publique dès 1969.
- Elle participe à la mission de protection de l'enfance en France et dans le monde, en accueillant des fratries d'enfants orphelins, abandonnés ou séparés de leurs parents, et en soutenant les familles vulnérables.
- Notre mission : permettre à chacun des enfants accueillis de grandir avec ses frères et sœurs auprès de professionnels engagés dans la durée, dans le respect de ses droits, pour trouver la sécurité affective et les repères éducatifs dont il a besoin, jusqu'à son inclusion pleine et entière dans la société.
- Nos valeurs et principes d'action : défendre, promouvoir et mettre en œuvre les droits de l'enfant ; appréhender la fratrie comme une ressource pour l'enfant ; porter une vision confiante et positive dans les capacités des enfants ; nous engager à répondre aux besoins de chaque enfant ; œuvrer dans la solidarité internationale.
- L'association développe des partenariats avec de nombreuses associations et des collectifs, afin de défendre les droits de l'enfant et la protection de l'enfance. Elle coordonne deux collectifs : la dynamique « De la Convention aux Actes ! » (DCAA) et « Cause Majeur ! ».

NOS TROIS FONCTIONS

Acteur de la protection de l'enfance en France

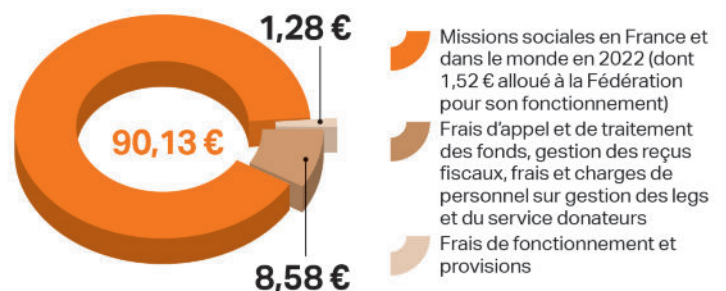
Acteur du plaidoyer en faveur des droits de l'enfant et du jeune

Partenaire d'associations dans le monde et en France



EMPLOI DES RESSOURCES

Sur 100 € reçus de la générosité du public et des conseils départementaux, 90,13 € vont au profit des enfants.



CONFIANCE ET STABILITÉ

L'Assemblée générale, composée de membres adhérents, élit le Conseil d'administration. Ce dernier prend toutes les décisions nécessaires au fonctionnement de l'association et en détermine la politique générale.

- Daniel Barroy est Président du Conseil d'administration de SOS Villages d'Enfants depuis le 13 juin 2015. Isabelle Moret assure la Direction générale depuis juin 2018.
- SOS Villages d'Enfants France est membre fondateur de la Fédération SOS Villages d'Enfants International, présente dans 138 pays et territoires. Le Président de SOS Villages d'Enfants France siège au Sénat de SOS Villages d'Enfants International. La Fédération a un rôle d'organisation, de suivi et de contrôle de l'action des associations nationales qui en sont membres. Elle est garante de la qualité des programmes, de l'accompagnement des enfants, de la transparence, de la rigueur des flux financiers et de l'utilisation des fonds. 54 % des fonds collectés auprès des donateurs privés ou entreprises français sont affectés au soutien de ces actions dans le monde.
- À travers le monde, c'est dans le respect des droits de l'enfant, des cultures locales, que chaque enfant peut se construire dans un cadre qui favorise la réparation de ses traumatismes, la projection vers l'avenir et son insertion dans la société comme tous les autres enfants.



SOS Villages d'Enfants est membre du Don en Confiance depuis 1992, et soumise à des contrôles internes et externes.

ACTIVITÉS MARQUANTES

Plaidoyer : loi Taquet relative à la protection de l'enfance

Notre association s'est fortement mobilisée à l'occasion de l'examen de cette loi qui consacre l'accueil conjoint des fratries et valorise notre expertise sur le sujet. La loi demande également aux conseils départementaux de proposer une solution d'accompagnement aux jeunes sans ressources familiales ou soutien financier, sujet pour lequel nous avons plaidé activement, forts de notre expérience via notre programme Jeunes Majeurs.

Création de nouveaux villages d'enfants SOS

Nous avons débuté la construction de trois nouveaux villages et ouvert l'accueil-relais de Guerville, lieu de répit innovant pour les enfants en situation complexe. Nous avons également obtenu des arrêtés

d'autorisation pour six autres villages à venir. Un service d'accueil familial immédiat (Safi) a aussi vu le jour à Gémozac, et un troisième à Calais. Enfin, dans le Nord et en Charente-Maritime, des programmes de renforcement des familles (PRF) ont été développés.

Soutien international : « Urgence Ukraine »

Nous avons apporté un soutien psychosocial d'urgence aux enfants ukrainiens, dans la région de Zakarpattia. Le PRF du Nord s'est également doté d'un programme supplémentaire dédié aux familles ukrainiennes déplacées en France.

Dans le reste du monde

Nous avons développé le projet Mityma à Madagascar pour promouvoir les droits des enfants et des femmes dans le Grand Sud de l'île, via des actions de renforcement familial et de développement communautaire.

COMMENT ONT ÉTÉ UTILISÉES LES RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les ressources issues de la générosité du public de 38,5 M€ ont permis de financer les emplois de 37,2 M€ de la manière suivante :

- missions sociales pour 28,3 M€ (dont 6,6 M€ en France et 21,7 M€ à l'international, incluant la cotisation de 1,4 M€ versée à la Fédération) ;
- frais de recherche de fonds pour 7,7 M€ ;
- frais de fonctionnement pour 1,2 M€.

Sur 100 € reçus de la seule générosité du public en 2022 (collecte et libéralités)



COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION SIMPLIFIÉ

	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	38 478	38 478	36 888	36 888
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 170		3 231	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	53 406		48 484	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	987		1 249	10
5. UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	76	76	159	159
TOTAL	96 117	38 554	90 009	37 056
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	84 569	28 342	78 472	27 151
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	8 054	7 705	7 688	7 688
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 203	1 164	612	612
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 056		729	40
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICIAIRES	83		50	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	2 482	2 433	44	44
TOTAL	97 447	39 644	87 594	35 534
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 331	1 089	2 415	1 523

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

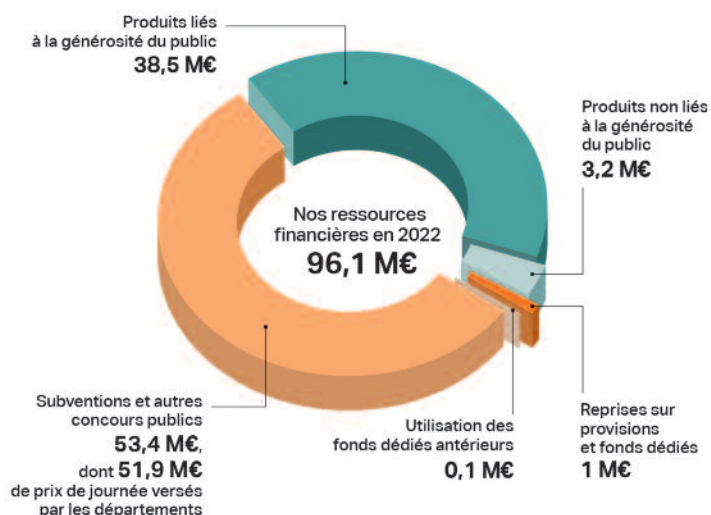
100 % de nos emplois sont financés par les ressources liées à la générosité du public.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	28 342	27 151	1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	38 478	36 888
1.1 Réalisées en France	6 612	4 345	1.1 Cotisations sans contrepartie	1	
1.2 Réalisées à l'étranger	21 730	22 806	1.2 Dons, legs et mécénats	38 418	36 887
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	7 705	7 688	- Dons manuels	22 893	21 886
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	7 705	7 688	- Legs, donations et assurances-vie	13 701	12 980
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			- Mécénats	1 824	2 021
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 164	612	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	60	1
TOTAL DES EMPLOIS	37 211	35 451	TOTAL DES RESSOURCES	38 478	36 888
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		40	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		10
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	2 433	44	3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	76	159
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		1 523	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	1 089	
TOTAL	39 644	37 056	TOTAL	39 644	37 056
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC - EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	1 319	84
			- Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-)	-1 089	1 523
			- Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice et retraitements des exercices antérieurs	-13 849	-288
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC - EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	14 078	1 319



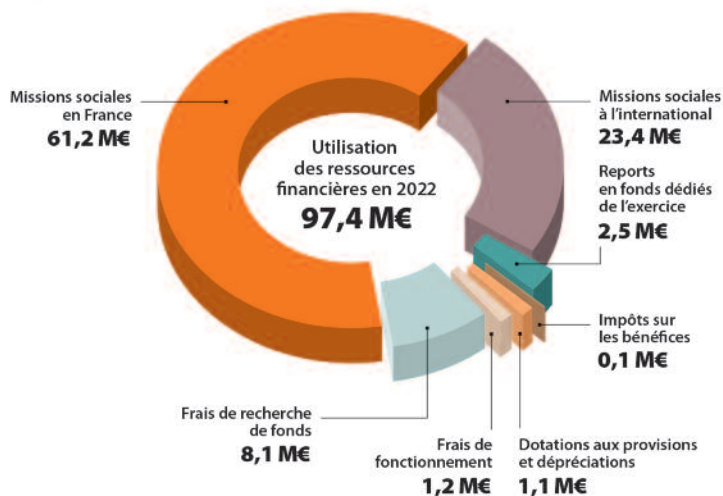
RESSOURCES FINANCIÈRES

Nos ressources financières sont de 96,1 M€ en 2022 et sont essentiellement composées des prix de journée reçus des conseils départementaux pour notre activité en France (54 %) et des produits issus de la générosité du public (40 %), principalement des dons (2/3) et des legs (1/3).



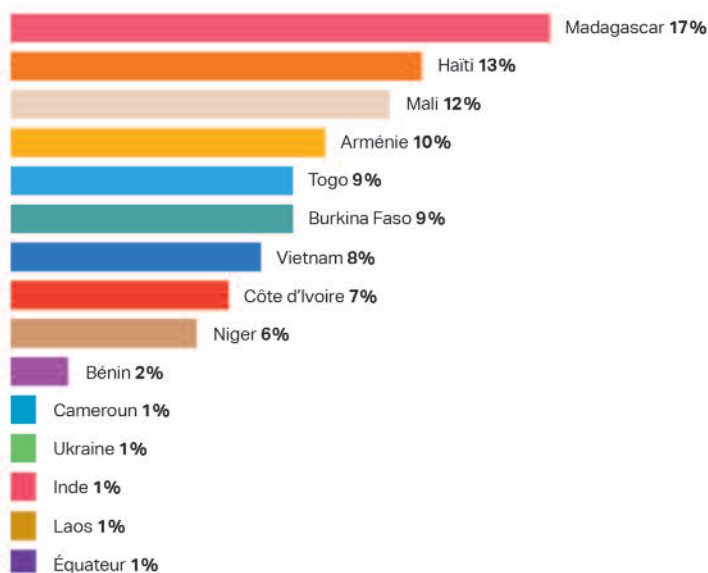
UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les missions sociales ont représenté en 2022 un coût de 84,6 M€ réparti comme suit : 72,3 % en France et 27,7 % à l'international.



En France, le financement de l'activité a permis d'accompagner plus de 1 300 enfants et jeunes au sein de 17 villages SOS, d'une maison d'accompagnement des jeunes majeurs, et de deux programmes de renforcement des familles.

À l'international, le soutien financier issu de la générosité du public a permis de soutenir 48 villages d'enfants SOS à travers 23 pays :



BILAN PATRIMONIAL

ACTIF (EN K€)	2022	2021
I. ACTIF IMMOBILISÉ	91 533	84 540
Immobilisations incorporelles	701	759
Immobilisations corporelles	90 793	83 743
Immobilisations financières	40	37
II. ACTIF CIRCULANT	69 355	61 887
TOTAL GÉNÉRAL	160 889	146 427

PASSIF (EN K€)	2022	2021
I. FONDS PROPRES	74 047	75 453
dont :		
Fonds propres sans droit de reprise	11 716	11 716
Réserves	62 525	59 443
Report à nouveau	606	1 274
Excédent ou déficit de l'exercice	1 331	2 415
Subventions d'investissement	312	388
Provisions réglementées	218	218
II. FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	23 151	15 214
III. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 597	6 839
IV. DETTES	57 093	48 921
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	160 889	146 427

Politique de réserve et affectation prévisionnelle des ressources

Les réserves constituées par l'association vont permettre de financer son développement dans les prochaines années, à travers la construction de nouveaux villages d'enfants SOS (14,9 M€). La réserve prudentielle de 24,4 M€, qui correspond à une année de fonctionnement, permet aussi de faire face aux aléas.

ÉVALUATION ET IMPACT SOCIAL

Plusieurs dispositifs d'évaluation de nos actions et projets

EN FRANCE

- Une démarche d'évaluation vient interroger régulièrement la pertinence, la cohérence et l'efficacité des activités des établissements, l'évaluation de la dynamique d'amélioration engagée par chacun d'eux, ainsi que l'examen exhaustif des thématiques et registres spécifiques définis réglementairement. Des outils tels que les rapports d'activité (annuels), les rapports de pilotage (semestriels) et les visites annuelles qualité permettent de suivre et d'évaluer régulièrement les feuilles de route et actions engagées dans et par les établissements pour permettre à chaque enfant de trouver sa résilience.
- Politique de protection de l'enfance : notre politique de protection des enfants s'appuie sur quatre piliers – sensibiliser, prévenir, déclarer et répondre, suivre et rendre compte – autour desquels se sont déployées nos actions depuis 2020. Une analyse régulière et détaillée des incidents permet d'identifier les plans d'action et axes de progrès au niveau associatif.
- Une auditrice interne est venue renforcer depuis 2019 le dispositif de prévention et gestion des risques, avec la mise en place d'audits internes réalisés dans les établissements et au siège de SOS Villages d'Enfants, et également avec la priorisation et le suivi de plans d'action issus de la cartographie des risques de l'association.

À L'INTERNATIONAL

- SOS Villages d'Enfants France, en tant que membre de la Fédération SOS Villages d'Enfants International, finance ou cofinance, avec d'autres membres de la Fédération, des villages d'enfants SOS et des programmes à l'international. Ces villages SOS font partie d'associations nationales, elles aussi membres de la Fédération. Les fonds qui leur sont versés sont issus de la générosité du public ou de bailleurs institutionnels. L'association participe à la planification et au suivi des activités des associations nationales. Un suivi régulier depuis Paris est réalisé par l'équipe des programmes internationaux, qui se déplace régulièrement sur le terrain.
- L'objectif est de travailler à l'amélioration continue des programmes développés, le soutien financier étant conditionné au respect des politiques de protection des enfants, de bonne gouvernance et de bonne gestion.
- Les projets bénéficiant de cofinancements institutionnels (Agence française de développement, Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et gouvernement princier de Monaco) sont également suivis par l'équipe de la Direction des programmes internationaux, qui participe au développement et à la coordination des projets mis en œuvre (conception, suivi, évaluation, reporting). La majorité d'entre eux font en outre l'objet d'une évaluation et d'un audit financier externe.
- SOS Villages d'Enfants France verse chaque année une cotisation à la Fédération, qui permet à cette dernière d'assurer le suivi et le contrôle de l'action des associations nationales, dont elle garantit la qualité, ainsi que la transparence de l'utilisation des fonds.

MENTIONS COMPLÉMENTAIRES

Les comptes 2022 de SOS Villages d'Enfants France ont été certifiés sans réserve par le cabinet Ernst & Young. Toutes les informations de ce document sont issues des rapports – moral, annuel et financier de l'année 2022, disponibles sur le site internet de l'organisation www.sosve.org – sur simple demande.

SOS Villages d'Enfants
8 villa du Parc de Montsouris
75014 Paris
Tél. : 01 55 07 25 25

ÉDITO

Daniel Barroy

Président



© Philippe Besnard/SOS Villages d'Enfants

La rentrée est là, imposant à tous, adultes et enfants, ses exigences d'organisation, de rythme à prendre, d'emploi du temps à fixer, d'activités à choisir. Dans les villages SOS comme dans la plupart des foyers, l'attention portée au bon déroulement de la scolarité est bien entendu nécessaire, mais pas suffisante. Au quotidien, comme vous le lirez dans le dossier de ce nouveau numéro de *Villages de Joie* (p. 4), l'accès au sport et aux loisirs est tout aussi indispensable au bon équilibre des enfants, et c'est pourquoi il constitue un droit reconnu par l'article 31 de la Convention internationale des droits de l'enfant. Ces activités procurent en effet bien-être et confiance en soi, et permettent de découvrir des univers différents du sien, de se lier à d'autres amis. Bien plus, elles peuvent être de véritables outils thérapeutiques pour aider les enfants à dépasser leurs traumatismes et à se reconstruire.

Par ailleurs, la générosité de nos donateurs et de nos partenaires continue de nous permettre d'améliorer sans cesse la qualité de notre accompagnement. En France, par exemple, une bourse à projets (voir ci-contre) permet désormais à chaque village SOS de proposer une initiative novatrice pour travailler sur la gestion des émotions, la médiation corporelle, le bien-être. À l'international aussi, des jeunes comme Awa, soutenue par notre programme IMAJ, au Mali (p.14), peuvent construire un parcours de vie autonome et épanouissant.

Merci à vous pour votre confiance sans laquelle rien ne serait possible, et qui est pour nous synonyme de responsabilité et de transparence dans la gestion de nos actions : ainsi, comme vous le lirez dans « L'Essentiel de notre activité 2022 », validé par le commissaire aux comptes et les membres de l'association lors de l'Assemblée générale de juin dernier, sur 100 € reçus de la générosité du public et des conseils départementaux, 90,13 € vont au profit des enfants. Je vous souhaite une belle rentrée.

UNE BOURSE À PROJETS QUI TIENT SES PROMESSES

Depuis 2021, une bourse à projets permet de soutenir les initiatives novatrices des villages SOS, pour accompagner autrement les enfants en situation complexe.

Certains des enfants accueillis en village SOS manifestent plus que d'autres des comportements insaisissables, difficiles à contenir et à prendre en charge pour les équipes éducatives. Une situation liée à des traumatismes vécus pendant l'enfance, qui peut mettre en difficulté les professionnels, et notamment les mères SOS, malgré les trésors de patience et de bienveillance déployés : « *Lorsque cela prend des formes d'agressivité, elles ressentent parfois des sentiments d'échec, de culpabilité, voire d'insécurité* », explique Sylvie Delcroix, référente Protection des enfants de l'association. Ces comportements peuvent aussi peser sur les autres enfants de la maison, l'éducatrice familiale étant moins disponible pour eux, car davantage mobilisée par celui qui est « en crise ». Pour mieux répondre aux besoins de ces enfants et jeunes en souffrance, une « bourse à projets » a été lancée en 2021 par SOS Villages d'Enfants — dans le cadre du déploiement de sa politique associative de protection des enfants — pour financer, dans ses établissements, des activités autour du bien-être, de la gestion des émotions et de la médiation corporelle.

Des séances de yoga, danse, boxe, sophrologie, mais aussi des ateliers de fabrication de cosmétiques, des temps de détente dans un espace Snoezelen¹ ou encore des activités de médiation animale, avec des chevaux, des chiens ou des animaux de la ferme ont pu ainsi être financés. « *Chaque village choisit ses activités en fonction des besoins qu'il identifie, de ses partenaires locaux, des compétences de ses salariés* », précise Sylvie Delcroix. Certains de ces projets reposent sur des activités individuelles, d'autres sur des actions collectives, mais parfois les deux approches coexistent. De même, certains ateliers sont animés par des collaborateurs des villages, d'autres par des professionnels



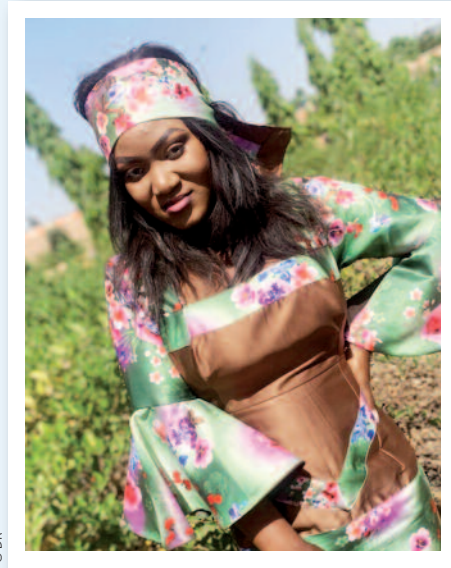
externes ou encore des associations locales. Aussi diverses soient-elles, ces activités ont le même objectif de bien-être physique et mental : « *La crise sanitaire a eu un fort impact sur la santé mentale des enfants*, reprend Sylvie Delcroix. *Dans un contexte où les professionnels en pédopsychiatrie manquent pour répondre à toutes les sollicitations, notre objectif est de ne pas tout faire reposer sur la dimension du soin. La prise en charge des traumatismes relève aussi de l'approche éducative au quotidien et du bien-être. Chacun peut donc y contribuer.* »

L'an passé, presque tous les villages d'enfants SOS ont présenté leur projet et bénéficié de cette bourse. Seize projets ont ainsi été financés à hauteur de 1 500 € chacun. Convaincu de sa pertinence, SOS Villages d'Enfants a renouvelé l'opération cette année, en doublant le budget alloué, qui sera désormais de 3 000 € par village. ■

¹ Les espaces Snoezelen sont des lieux de détente et de relaxation, composés d'éléments qui stimulent les cinq sens grâce à de la musique, des tissus, des lumières, des fibres optiques, des objets à malaxer ou à caresser.

AWA : LE COURAGE ET LE SOURIRE AU QUOTIDIEN

Arrivée très jeune au village d'enfants SOS de Bamako, Awa fait aujourd'hui ses premiers pas dans la vie professionnelle avec le soutien de SOS Villages d'Enfants Mali.



© DR

AWA KAMATÉ, 22 ans, réside à Sikoroni, une localité proche de Bamako, au Mali, et sa ville de naissance. Accompagnée par son frère jumeau et l'une de leurs grandes sœurs, Awa a rejoint le village d'enfants SOS de Bamako à l'âge de trois ans, un an après le décès de leur mère. « *Notre père souhaitait être un bon père et il a tout fait pour que nous soyons heureux, mais il n'était pas en capacité d'élever ses quatre enfants,* explique la jeune femme. *Seule notre sœur aînée a pu rester avec lui.* »

Awa a vécu au village SOS jusqu'à l'âge de 16 ans, puis a été accueillie par des parents proches de sa famille élargie. « *Je garde le souvenir d'une vie agréable au village SOS. J'étais une fillette timide, mais entourée de beaucoup de personnes bienveillantes. D'ailleurs, nous étions enviés par les autres enfants qui ne vivaient pas au village SOS. Ils voyaient que de nombreux adultes s'occupaient de nous.* »

Pendant toute leur vie au village d'enfants, l'association a permis à Awa et à ses sœurs et son frère de conserver des liens avec leur père, qui venait les voir régulièrement et les accueillait pendant les vacances. Aujourd'hui

adulte, Awa vit encore avec son frère jumeau, désormais dans la maison de leur père. « *Mais il n'est plus là,* explique Awa. *Malade depuis quelques années, il est décédé fin janvier.* »

DÉPASSER SA TIMIDITÉ

Après avoir tenté de décrocher son bac, malheureusement sans succès, Awa se tourne vers les métiers de l'hôtellerie. Elle bénéficie alors du soutien à l'entrée dans la vie professionnelle d'IMAJ, le programme d'innovation pour une meilleure autonomisation des jeunes de SOS Villages d'Enfants (voir encadré), avec notamment une bourse qui lui permet d'entamer ses études à l'école hôtelière Chacka Sidibé. « *J'ai suivi des cours à la fois théoriques et pratiques,* raconte-t-elle. *C'était un univers dont j'ignorais tout et je me souviens avoir pleuré lorsque notre enseignant nous a présenté le travail, la toute première fois. Je pensais ne jamais y arriver !* » La jeune femme reconnaît avoir eu des difficultés à trouver ses marques à cause de sa timidité. Mais pendant toute sa formation, un éducateur du programme IMAJ a échangé régulièrement avec elle. Elle a également suivi un module pour apprendre à

bien gérer son budget et un autre pour mieux communiquer. Diplôme en poche, Awa a décroché un premier stage à l'hôtel Radisson Collection de Bamako, puis un second à l'Azalaï Hôtel, où elle a été embauchée fin novembre 2022, au bout de trois mois de stage. Si Awa aime son métier, elle ne cache pas qu'il est parfois difficile. « *Faire en sorte que les chambres soient toujours parfaites est assez physique. Nous sommes toujours en mouvement pour porter, ranger, installer, remplacer les draps.* » Ce qui lui plaît le plus dans son quotidien est la joie de vivre de ses collègues : « *C'est un métier qui exige que nous soyons souriantes et bienveillantes avec les clients, et donc aussi entre nous.* »

Bien qu'elle soit encore une jeune employée, Awa espère pouvoir évoluer un jour vers un poste de cheffe d'équipe. « *J'ai encore beaucoup à apprendre, mais je suis appliquée, volontaire et prête à reprendre des études pour y parvenir.* » Cette capacité à travailler, Awa la doit à Aminata, la mère SOS avec laquelle elle a passé le plus de temps. « *Elle tenait à ce que nous ne manquions jamais l'école, se souvient-elle, et nous répétait de ne jamais nous décourager face aux obstacles.* »

Enfin, son avenir, Awa l'imagine aussi en famille : « *J'aimerais avoir quatre enfants !* », déclare-t-elle avec le sourire et l'enthousiasme de la jeune femme volontaire et bien dans sa peau qu'elle est devenue. ■

Le programme IMAJ

Acronyme d'innovation pour une meilleure autonomisation des jeunes, IMAJ est un programme mis en place à Bamako, Kita et Mopti depuis le 1^{er} avril 2021, pour une durée de trois ans. SOS Villages d'Enfants France le cofinance avec le soutien de la direction de la Coopération internationale de Monaco.

« *L'objectif d'IMAJ est d'apporter un appui global aux jeunes qui entrent dans la vie active, explique François Vandendriessche, responsable de programmes internationaux. Le dispositif a une dimension psychosociale et vise à aider chacun à comprendre son itinéraire, son histoire familiale, à faire évoluer son estime de soi et à travailler sur son parcours personnel. Un autre volet l'aide à acquérir une autonomie économique : choisir sa formation, définir son projet professionnel, rédiger une lettre de motivation, bien se comporter en entreprise, gérer son budget... S'y ajoute l'octroi de bourses d'études ou de stages qui permettent aux jeunes de se déplacer, se nourrir, se vêtir.* » La bourse dont a bénéficié Awa est issue d'un partenariat spécifique entre SOS Villages d'Enfants Mali, la principauté de Monaco et l'école hôtelière Chacka Sidibé. « *Les jeunes sont aussi sensibilisés aux questions de citoyenneté, de droits, de santé,* complète François Vandendriessche. *Et ceux qui choisissent de monter leur autoentreprise sont accompagnés et reçoivent également un soutien financier.* » Enfin, une dernière partie du programme IMAJ est destinée aux salariés de SOS Villages d'Enfants pour les aider à renforcer leurs compétences.

INFOS PARTENAIRES

VAILLANT GROUP : DU MÉCÉNAT EN NATURE ET EN ACTION

VAILLANT GROUP

Depuis dix ans, Vaillant Group, leader euro-

péen de la technologie du chauffage, avec ses marques Saunier Duval et Vaillant Group, soutient SOS Villages d'Enfants via le don de chaudières et de pompes à chaleur pour ses villages SOS. Plus de 140 équipements neufs ont ainsi déjà pu être installés. Les collaborateurs du groupe se mobilisent aussi à travers des actions de solidarité comme l'Oxy'Trail — grâce auquel chaque kilomètre parcouru est converti en don pour l'association —, ou l'organisation d'activités pour les enfants, comme le tir à l'arc ou l'ultimate.

SOEUR : LA FRATRIE COMME UNE ÉVIDENCE

soeur

Soeur est partenaire de SOS Villages d'Enfants depuis 2020 : une évidence pour cette marque de prêt-à-porter fondée par deux sœurs.

Ventes aux enchères solidaires, ventes de vêtements ou de cartes-cadeaux au profit de l'association, la marque amplifie chaque année son soutien. Ainsi, du mois de juillet jusqu'à la fin d'année, les bénéfices issus de la vente du sweat « Thibault » seront reversés à l'association. En plus de ce soutien financier, Soeur propose à des jeunes filles accueillies par l'association le don d'un ensemble vestimentaire pour favoriser leur insertion professionnelle.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : UN CHALLENGE SPORTIF ET SOLIDAIRE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La Société Générale, partenaire historique de SOS

Villages d'Enfants, a choisi de soutenir l'association, lors du défi solidaire Move for Youth. Du 31 mai au 11 juin, les collaborateurs du groupe ont participé à ce défi sportif dans 60 pays, en marchant, en courant et en faisant du vélo, chaque kilomètre étant converti en don pour des associations agissant pour l'éducation et l'insertion. Ainsi, 3 323 092 km ont été parcourus par les 25 250 participants. Les équipes du siège et d'Île-de-France ont dédié leurs dons au programme d'épanouissement par le sport (PEPS) de SOS Villages d'Enfants France.



© Téléparis

L'invité d'ANNY DUPEREY

Marraine de SOS Villages d'Enfants depuis 1993

« Un écho à ma propre vie »

Abandonné à la naissance, Jacques Bonnabaud se réjouit de la création d'un village d'enfant SOS dans la ville où il a grandi.

L'an dernier, lors d'une balade à vélo, Jacques Bonnabaud, 73 ans, fut interpellé par un panneau installé dans la ville de Cusset (Allier), qui annonçait l'ouverture prochaine d'un village SOS. « *L'arrivée de SOS Villages d'Enfants dans la ville où j'ai grandi a résonné très fort en moi* », explique celui qui vient de choisir de léguer son capital à l'association. Car, comme sa sœur et son frère avant lui, Jacques fut abandonné à la naissance. « *Ma mère m'a fait baptiser à l'église avant de me déposer au pied du bénitier, emmitouflé dans la couverture de la maternité. Elle savait que le prêtre m'amènerait chez ma grand-mère, qui s'occupait déjà des aînés !* »

Les enfants vécurent chez leurs grands-parents jusqu'au décès de leur grand-mère. La plus grande partit chez une tante ; Jacques, 6 ans, et son frère furent confiés à l'orphelinat de la ville. « *J'en garde un bon souvenir, se rappelle-t-il. Personne n'y était maltraité, alors que notre grand-père, souffrant d'alcoolisme, nous rendait la vie difficile. Et puis l'orphelinat possédait des douches, et même une télévision. Mais c'était surtout les copains qui rendaient l'endroit magique.* »

Surnommé « le rêveur », Jacques choisit à 14 ans d'entamer un cursus de cuisinier. Il fait ses premières armes au restaurant de l'aéroport de Clermont-Ferrand-Aulnat en Auvergne, avant que les gérants ne proposent au jeune homme, d'alors 17 ans, de venir avec eux à Paris. Jacques accepte de les suivre et multiplie les expériences professionnelles dans la capitale, tour à tour cuisinier, serveur ou chef de rang dans de belles « maisons », des

restaurants d'affaires, et jusqu'à de prestigieux établissements du quartier des Champs-Élysées et des Invalides.

Marié à une jeune fille de Cusset, Jacques n'a pas eu d'enfant. Le couple a longtemps espéré un heureux événement qui n'est jamais arrivé. « *Notre mariage n'y a pas survécu* », confie Jacques, qui regrette également de n'avoir pas su recréer avec sa sœur la vie de famille qui lui avait manqué enfant. « *Léguer mes économies à SOS Village d'Enfants, c'est une manière d'aider ces enfants à surmonter les douleurs des séparations dont je connais les conséquences.* »

Vous souhaitez soutenir SOS Villages d'Enfants en construisant un projet de transmission. Vous pouvez joindre :

Marie-Anne JUBRÉ

Diplômée notaire, responsable legs et relations philanthropiques.



Tél. : 01 55 07 25 42

legsetdonations@sosve.org

8 villa du Parc de Montsouris – 75014 PARIS

DEMANDE D'INFORMATION

Merci de renvoyer ce coupon dans l'enveloppe jointe sans l'affranchir

OUI, je souhaite recevoir la brochure legs, assurance-vie et donation.

OUI, je souhaite être contacté(e) par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.



MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

M. MME

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL. : E-MAIL :

F6E8LG

Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par SOS Villages d'Enfants. Elles sont destinées au Service Relations Donateurs et aux tiers mandatés par SOS Villages d'Enfants à des fins de gestion interne, pour vous envoyer votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. SOS Villages d'Enfants s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union européenne. Elles seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange avec des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre : Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement en contactant le Service Relations Donateurs - 8 villa du Parc de Montsouris - 75014 Paris - 01 55 07 25 35 - service.donateurs@sosve.org. N'hésitez pas à contacter notre équipe. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles.